

Formation d'Auxiliaire Ambulancier

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CENTRE HOSPITALIER DE MONT DE MARSAN
Nelly GARCIA
05.58.05.22.97
nelly.garcia@ch-mdm.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salaré(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Inscription directe ou par un conseiller en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

? Permis B valide hors période probatoire ?
Schéma de vaccination pour les professionnels de santé

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable, dans le cadre de son champ de compétences : ? D'apprécier l'état clinique d'une personne, ? D'assurer la conduite du VSL et de l'ambulance selon les règles de sécurité, ? Mettre en œuvre ses compétences en termes de communication, hygiène, manutention, sécurité, gestes et soins d'urgence, et d'assurer les tâches complémentaires dont il est responsable comme la tenue de documents de bord et l'entretien du véhicule.

Contenu et modalités d'organisation

La formation menant à l'obtention de l'attestation de formation au métier d'auxiliaire ambulancier s'organise en 8 séquences d'enseignements théoriques et cliniques : Séquence 1 : Apprécier l'état clinique d'une personne Séquence 2 : Assurer les gestes et soins d'urgences de niveau 2 Séquence 3 : Prévenir la transmission d'infection Séquence 4 : Utiliser les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des personnes Séquence 5 : Etablir une communication adaptée à la personne et à son entourage Séquence 6 : Assurer la sécurité du transport sanitaire Séquence 7 : Rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins et assurer la gestion administrative du dossier Séquence 8 : Respecter les règles et valeurs de la profession

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Individualisé

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Diplôme d'Etat Ambulancier

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00462640	du 15/07/2024 au 31/07/2024	Mont-de-Marsan (40)	CENTRE HOSPITALIER DE MONT DE MARSAN		Non éligible	FPC
00463367	du 23/09/2024 au 09/10/2024	Mont-de-Marsan (40)	CENTRE HOSPITALIER DE MONT DE MARSAN		Non éligible	FPC
00509874	du 03/12/2024 au 19/12/2024	Narrosse (40)	CENTRE HOSPITALIER DE MONT DE MARSAN		Non éligible	FPC

00571185

du 15/07/2025 au
01/08/2025

Mont-de-
Marsan (40)

**CENTRE
HOSPITALIER DE
MONT DE MARSAN**

Non
éligible



00571187

du 30/09/2025 au
16/10/2025

Mont-de-
Marsan (40)

**CENTRE
HOSPITALIER DE
MONT DE MARSAN**

Non
éligible

